FO Com demande 2 jours de compensation



En 2027, seuls 7 jours fériés tomberont un jour habituellement travaillé. Nos dispositions conventionnelles en prévoient 9. Les salariés ne doivent pas faire les frais d'un simple effet de calendrier.
Cette situation n'est pas nouvelle : c'était exactement celle de 2021, et 2 jours de compensation avaient alors été accordés. Ce qui a été reconnu hier n'a aucune raison d'être refusé aujourd'hui.

Le 6 novembre 2026, FO Com a donc demandé à la Direction des Ressources Humaines du Groupe Orange de s'engager : 2 jours de compensation pour tous les salariés concernés, selon les modalités appliquées en 2021, ni plus ni moins.
À ce jour, la Direction n'a pas encore répondu. **FO Com reste mobilisée et vous informera de chaque étape.**

Retrouvez le courrier complet et le détail de la demande sur www.focom-orange.fr
Une question ? Rapprochez-vous de vos représentants FO Com.
FOCom défend vos droits et demande le respect des dispositions conventionnelles.

VOTRE DÉFENSE *notre engagement !*

Du 7 au 10 décembre 2026 — Je vote FO Com — Élections CAP/CPP